

Le projet de la FAO "GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales" (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

En marge des **Services au niveau global**, le projet a contribué au document [Note d'orientation: Intégrer le droit à une alimentation adéquate aux programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle](#), publié en février 2013. Cette Note, développée principalement grâce aux ressources du programme régulier des différentes divisions et une étroite collaboration, au cours des années 2011-2012, entre le Service d'appui à la sécurité alimentaire intégrée et l'Équipe du droit à l'alimentation de la Division de l'économie du développement agricole de la FAO, représente un véritable effort corporatif. Elle est le fruit d'une démarche hautement participative reposant sur une série de consultations avec des praticiens et des agents de la FAO en poste au Siège et sur le terrain. La Note sera disponible en français, en anglais et en espagnol.

Les Services au niveau global ont également joué un rôle clé dans la contribution du droit à l'alimentation à la Conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le projet a débuté l'élaboration d'un document d'information intitulé « Une approche axée sur le droit à l'alimentation pour renforcer la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire et à la nutrition » qui sera finalisé et distribué le mois prochain.

Au **Mozambique**, le projet a tenu une importante réunion à Maputo avec le président de la Commission nationale sur les droits de l'homme afin d'inclure le droit à l'alimentation à titre de priorité des travaux de la Commission. Cette réunion s'est soldée par un accord stipulant que le projet fournira un soutien technique et un support aux capacités de la Commission, tout en offrant une assistance avec la promotion, tel que par l'entremise d'une vidéo sur le droit à l'alimentation. Les deux parties se sont également entendus afin que le projet prenne part, autant que possible, aux activités organisées par la Commission ainsi qu'à l'élaboration du plan de travail de la Commission pour les années à venir. Enfin, l'équipe nationale du projet préparera un séminaire sur le droit à l'alimentation pour les membres de la Commission.

Au **Népal**, le nouveau consultant a débuté son travail au milieu du mois, conjointement avec une équipe nationale composée d'un officier de programme et du AFAOR. Le plan de travail approuvé pour 2013 a commencé à être mis en œuvre avec la préparation des premières activités pour 2013, notamment : un atelier de travail pour les journalistes dans la région de Karnali; un atelier de travail avec la Commission nationale pour la planification; un atelier de travail avec la Commission nationale des droits de l'homme; plusieurs activités au niveau des communautés; ainsi qu'une collaboration avec l'Association des diffuseurs radiophoniques communautaires (ACORAB) du Népal.

Enfin, le projet aimerait attirer l'attention des lecteurs sur le Livre Blanc du Ministère des Affaires Étrangères de la Norvège, approuvé par le Conseil d'État le 21 septembre 2012, intitulé 'Norway and the United Nations: Common Future, Common Solutions'.

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Équipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social

Division de l'Économie du Développement Agricole

Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy

Tel: +39 06570 53058 /// E-mail: righttofood@fao.org

Site web: www.fao.org/righttofood

